

Accompagner la mise en œuvre du
CAP Agent Accompagnant au Grand Âge
et de la
Mention Complémentaire Aide à Domicile
rénovée
pour la rentrée 2023

PNF : 9, 10, 24 mars 2023



Au programme



Contexte et enjeux de la rénovation

1. Présentation du CAP Agent Accompagnant au Grand Âge
2. Présentation de la Mention Complémentaire Aide à Domicile

CONTEXTE DE LA RENOVATION

- Deux diplômes non renouvelés depuis 17 ans
- Mandat donné par la commission professionnelle consultative.
- Prise en compte des travaux en cours relatifs aux métiers de l'aide à la personne
 - Différents rapports: El Kohmri et Libault
 - Renouvellement des diplômes DEAS et DEAES

ENJEUX DE LA RENOVATION

- **Demande de professionnels** dans le secteur des services à domicile
- **Valorisation des compétences** et de la formation des métiers du grand âge, en établissement d'hébergement et à domicile
- **Recherche d'une cohérence** entre les diplômes du secteur de l'aide à la personne

ENQUETES ET COLLECTE DES DONNEES

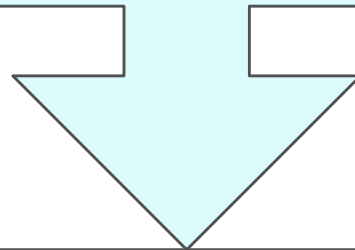
- Les auditions
 - Représentants des syndicats d'employeurs et de salariés
 - Fédérations des secteurs de l'aide à la personne
 - Institutionnels
- Les fiches de poste
- La prise en compte des travaux en cours concernant le grand âge, (DE AES, DE AS)

BILAN ET OBJECTIFS DE LA RENOVATION

Des modalités d'accès au diplôme essentiellement par la voie
scolaire

Des perspectives d'évolution limitées

Des difficultés d'insertion avec des diplômes peu connus par les
professionnels qui connaissent davantage le DE AES



Développer l'employabilité pour les titulaires du CAP ATMFC

Faciliter la mise en place de passerelles

Adapter le diplôme et ses modalités d'acquisition à un public
essentiellement scolaire

Faire connaître et reconnaître ces deux diplômes par les
professionnels

COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL

Directrice d'EHPAD

Médecin gériatre

Représentant ADMR, UNA,
INRS

Professeurs

Inspecteurs

DGCS

DGESCO

Jeudi 9 mars

13h45 -15h :

Présentation des référentiels, organisation des enseignements, recommandations pédagogiques.

CAP Agent accompagnant au Grand âge

RAP Référentiel de compétences

MC Aide à domicile

RAP Référentiel de compétences

15h15 – 16h15 :

Apports théoriques sur l'analyse des situations de travail

Anne Lise ULMANN : Maitre de conférences HDR

16h15 : Conclusion

Vendredi 10 mars

13h30 : Introduction de Sabine CAROTTI – Inspectrice générale

13h45-14h45 Les épreuves certificatives : présentation des modalités, organisation

CAP Agent accompagnant au Grand âge

MC Aide à domicile

15h-16h : L'entretien d'évaluation certificative

16h : Conclusion – Sabine CAROTTI

Vendredi 24 mars 2023

Lycée Jean Zay PARIS

Objectif : Proposer des démarches de formation et d'évaluation relevant du cadre de l'analyse du travail et des compétences langagières.

Matinée :

- Intervention des professionnels : présenter les réalités de terrain et les attendus pour les futurs titulaires des deux diplômes (en lien avec les référentiels)
- Intégrer l'acquisition des compétences langagières dans les pratiques pédagogiques

Après midi :

Ateliers :

- Thème 1 : Les situations de travail
- Thème 2 : La promotion de l'autonomie

CAP AGENT ACCOMPAGNANT AU GRAND ÂGE



FINALITES DE LA FORMATION

Le titulaire du **CAP Agent Accompagnant au Grand Âge** accompagne la personne âgée dans les actes de la vie quotidienne.



MAINTIEN DE L'AUTONOMIE DE LA PERSONNE

Afin de favoriser et/ou de maintenir l'autonomie de la personne, l'accompagnement envisagé est adapté aux **capacités, habitudes de vie mais également à la culture de l'utilisateur.**

Le professionnel accompagne la personne dans la **réalisation des actes essentiels de la vie quotidienne, sociale, en fonction de ses capacités et de ses choix.**

Il participe à la mise en œuvre **du projet personnalisé dans le cadre d'un travail d'équipe.**

Organisation du référentiel en blocs de compétences et en pôles d'activités

Pôles d'activités	Activités
<u>Pôle 1 :</u> Services et entretien dans l'environnement collectif de la personne	A1.1 Mise en place et service des repas A1.2 Remise en état des matériels et des espaces collectifs A1.3 Entretien du linge
<u>Pôle 2 :</u> Promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé	A2.1 Promotion de l'autonomie dans les actes essentiels de la vie quotidienne A2.2 Entretien et personnalisation de la sphère privée

PLATEAUX TECHNIQUES

➤ **Espaces collectifs** :

restauration : limitée à la mise en place des repas et des services

remise en état des matériels et des espaces collectifs

➤ **Espace privé** (chambre/studio/appartement) :

promotion de l'autonomie

entretien et personnalisation de la sphère privée

Organisation du référentiel en blocs de compétences et en pôles d'activités

<u>Pôle 1</u>	<u>Bloc n°1 – Services et entretien dans l'environnement collectif de la personne</u>	<u>Unité UP1</u>
Services et entretien dans l'environnement collectif de la personne	- Adopter une posture professionnelle adaptée - Travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire - Assurer la mise en place et le service des repas - Remettre en état les matériels et entretenir les espaces collectifs - Entretenir le linge	Services et entretien dans l'environnement collectif de la personne

Organisation du référentiel en blocs de compétences et en pôle d'activités

<u>Pôle 2</u> Promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé	<u>Bloc n°2 – Promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé</u> - Recueillir les informations, - S'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle, - Établir une relation bienveillante et sécurisante avec le résident, - Promouvoir l'autonomie dans les actes essentiels de la vie quotidienne, - Entretenir et personnaliser la sphère privée	<u>Unité UP2</u> Promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé
---	---	--

EXEMPLE D'ECRITURE POUR UNE COMPETENCE CT5 DU REFERENTIEL

BLOC 2: PROMOTION DE L'AUTONOMIE DE LA PERSONNE DANS SON ESPACE PRIVE

	PERFORMANCES ATTENDUES	CRITERES D'EVALUATION	SAVOIRS ASSOCIES	LIMITES DE CONNAISSAN CES
CT5: ETABLIR UNE RELATION BIENVEILLANTE ET SECURISANTE AVEC LE RESIDENT				
CT5.1. Communiquer avec la personne de manière appropriée	Susciter ou répondre à un processus d'interactions non-verbales et verbales Établir des repères verbaux et non verbaux permettant la sécurisation de la personne âgée	Intervention et attitude adaptée pour amener la personne âgée à participer aux activités de la vie quotidienne Utilisation d'un ton et d'un vocabulaire ou d'un outil adapté au niveau de compréhension de la personne Adaptation du mode de relation à la situation de la personne âgée	La communication avec le résident	À partir de situations de travail : Justifier les outils et les méthodes utilisées pour adapter sa communication selon les capacités de la personne

COMPETENCE C21 DU REFERENTIEL

BLOC 2: PROMOTION DE L'AUTONOMIE DE LA PERSONNE DANS SON ESPACE PRIVE

PERFORMANCES ATTENDUES

C.2.1. Promouvoir l'autonomie dans les actes essentiels de la vie quotidienne

C2.1.1. Réaliser une réfection de lit inoccupé

Choisir le matériel nécessaire à la réfection du lit
Réaliser la technique de réfection du lit
Trier le linge sale
Éliminer des déchets

C2.1.2. Favoriser le confort, le sommeil et le repos

Aménager et sécuriser l'espace pour favoriser le confort, le sommeil

C2.1.3. Contribuer aux activités motrices

Mettre en place un environnement sécurisé pour favoriser les déplacements
Encourager la personne à maintenir une activité motrice
Favoriser la mobilité

C2.1.4. Solliciter et aider la personne pour : son bien-être socio-esthétique, se vêtir et se dévêtir et la prise des repas

Mettre en place un environnement adapté à la réalisation
Accompagner, encourager, valoriser la personne

C2.1.5. Préserver la continence

C2.1.6. Surveiller l'état de la personne et intervenir en conséquence

Identifier les signes d'urgence, les signes d'alerte
Observer les signes physiques ou comportementaux
Transmettre les éléments observés

COMPETENCE C22 DU REFERENTIEL

BLOC 2: PROMOTION DE L'AUTONOMIE DE LA PERSONNE DANS SON ESPACE PRIVE

PERFORMANCES ATTENDUES	CRITERES D'EVALUATION	SAVOIRS ASSOCIES	LIMITES DE CONNAISSANCES
------------------------	-----------------------	------------------	--------------------------

C.2.2. Contribuer à la personnalisation de l'espace privé

Prendre en compte les souhaits de la personne et de sa famille	• Ecoute attentive, active de la personne et de sa famille • Identification des habitudes et des souhaits de la personne • Participation de la personne • Sécurisation de l'espace • Echanges épistolaires, Internet, appels téléphoniques ou vidéo	Les possibilités de personnalisation	A partir de situations de travail: Proposer des solutions de personnalisation de l'espace privé en tenant compte: • Des choix, envies et goûts; • Des besoins et des capacités; • Du confort de la personne; • Des contraintes de sécurité et du contexte de l'établissement
Trier, classer les affaires personnelles, les consommables		Le rangement des effets personnels	A partir de situations de travail : Justifier une solution de rangement adaptée aux besoins et aux souhaits de la personne
Stimuler les capacités intellectuelles et cognitives, les liens affectifs		La communication avec l'entourage	A partir de situations de travail: Justifier l'intérêt de maintenir le lien avec la famille
Proposer des solutions de personnalisation de l'espace			

Les périodes de formation en milieu professionnel

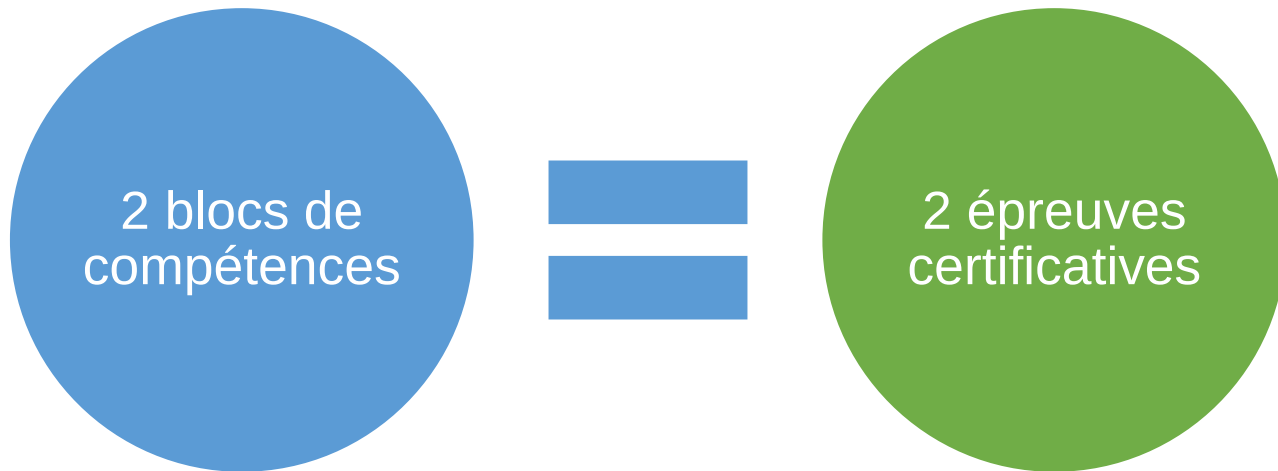
DUREE : 14 semaines sur les deux années scolaires

LIEU : structures sociales ou médico-sociales



Merci pour votre attention

Certification



Certification

CAP Agent accompagnant au grand âge

EP1 – Services et entretien dans l’environnement collectif de la personne	UP1	6
EP2 – Promotion de l’autonomie de la personne dans son espace privé	UP2	6

Certification

CAP Agent accompagnant au grand âge

COMPETENCES	UNITES	UP1	UP2
C1–Services et entretien dans l’environnement collectif de la personne			
CT1 – Adopter une posture professionnelle adaptée		x	
CT2 – Travailler au sein d’une équipe pluridisciplinaire		x	
C1.1 – Assurer la mise en place et le service des repas		x	
C1.2 – Remettre en état les matériels et entretenir les espaces collectifs		x	
C1.3 – Entretenir le linge		x	
C2–Promotion de l’autonomie de la personne dans son espace privé			
CT3 – Recueillir les informations, s’informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels			x
CT4 – Établir une relation bienveillante et sécurisante avec le résident			x
C2.1 – Promouvoir l’autonomie dans les actes essentiels de la vie quotidienne			x
C2.2 – Entretenir et personnaliser la sphère privée			x

EP1: services et entretien dans l'environnement collectif de la personne

Finalités de l'épreuve :

L'épreuve a pour but de vérifier :

- La maîtrise des compétences liées aux services et à l'entretien collectif de la personne ;
- L'aptitude à mobiliser des connaissances dans une situation donnée ;
- La capacité du candidat à justifier sa pratique et à proposer des solutions

EP1: Services et entretien dans l'environnement collectif de la personne

Le contrôle en cours de formation s'appuie sur **deux situations d'évaluation**,

- l'une en **milieu professionnel**,
- l'autre en **établissement de formation**,

organisées au cours de la dernière année de formation par les professeurs responsables des enseignements professionnels.

Certification

CAP Agent accompagnant au grand âge

Situation d'évaluation n°1 :
évaluation organisée en milieu professionnel

Compétences évaluées:

Les compétences évaluées dans la situation n°1 sont celles du bloc n°1 « Services et entretien dans l'environnement collectif de la personne » ainsi que les savoirs qui y sont associés :

CT1 - Adopter une posture professionnelle adaptée

CT2 - Travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire

C1.1 - Assurer la mise en place et le service des repas

C1.2 - Remettre en état les matériels et entretenir les espaces collectifs

Certification

CAP Agent accompagnant au grand âge

Modalités d'évaluation:

Les candidats sont évalués au cours d'une PFMP de la dernière année de formation.

La PFMP fait l'objet d'une évaluation conduite par le tuteur.

Un bilan est effectué en fin de PFMP et donne lieu à une proposition de note établie conjointement par le tuteur et un professeur d'enseignement professionnel.

Certification

CAP Agent accompagnant au grand âge

Situation d'évaluation n°2 :
évaluation organisée en établissement de formation

Compétences évaluées

Les compétences évaluées dans la situation n°2 sont celles du bloc n°1 « **Services et entretien dans l'environnement collectif de la personne** » ainsi que les savoirs qui y **sont associés :**

C1.3 - Entretenir le linge

Certification

CAP Agent accompagnant au grand âge

Modalités d'évaluation

La situation d'évaluation prend appui sur une **PFMP d'au moins 3 semaines**.

Le **candidat présente oralement**, pendant 5 minutes maximum, les activités menées en milieu professionnel à l'aide d'une fiche qu'il aura préalablement préparée en vue de l'évaluation.

Certification

CAP Agent accompagnant au grand âge

Contenu de la fiche relative à l'entretien du linge :

- Présentation du contexte d'intervention en PFMP
- Description de l'activité menée

Certification

CAP Agent accompagnant au grand âge

L'exposé de 5 minutes maximum est suivi d'un **entretien d'une durée de 10 minutes.**

L'entretien du linge appréhendé dans le cadre de la PFMP sera tout particulièrement abordé : circuit du linge, traçabilité, opérations réalisées.

Les commissions d'évaluation sont constituées de deux membres, un professeur de la spécialité et un professionnel dans toute la mesure du possible ou deux professeurs de la spécialité.

EP2 : promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé

Finalités de l'épreuve :

L'épreuve a pour but de vérifier :

La maîtrise des compétences liées à la promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé ;

L'aptitude à mobiliser des connaissances dans une situation donnée ;

La capacité du candidat à justifier sa pratique et à proposer des solutions.

EP2 : promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé

Les compétences du bloc n°2 « Promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé » sont évaluées en tout ou partie ainsi que les savoirs qui y sont associés.

CT3 - Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle

CT4 - Établir une relation bienveillante et sécurisante avec le résident

C2.1 - Promouvoir l'autonomie dans les actes essentiels de la vie quotidienne

C2.2 - Entretenir et personnaliser la sphère privée

EP2 : promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé

Mode d'évaluation en CCF:

Le candidat est évalué **au cours d'une PFMP de la dernière année de formation.**

La PFMP fait l'objet **d'une évaluation conduite par le tuteur.**

Un bilan est effectué en fin de PFMP et donne lieu à une proposition de **note établie conjointement par le tuteur et un professeur d'enseignement professionnel.**



Merci pour votre attention